



N° 0662 MESRS/DC/SGM/DEAU/SAUA/DAJE/SA

Cotonou le, 25 avril 2024

# COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) en partenariat avec le Complexe horticole d'Agadir-Ait Melloul (CHA) met à la disposition du gouvernement béninois une (01) bourse d'étude pour le cycle de Technicien spécialisé (BAC + 02 ans) au titre de l'année académique 2024-2025 dans l'une des filières ci-après :

- techno-commercial en productions horticoles ;
- cultures ornementales et aménagement paysager ;
- conditionnement et validation des produits agricoles ;
- aquaculture.

Les bénéficiaires de ladite bourse sont astreints aux obligations suivantes :

✓ **Au Bénin**

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

- s'engager solidairement avec les parents à supporter pendant toute la durée de la formation, un complément de bourse de cinquante mille (50 000) francs CFA par mois à envoyer directement au bénéficiaire de la bourse et transmettre la preuve au mail du secrétariat

([secretariat.dbau@gouv.bj](mailto:secretariat.dbau@gouv.bj)) de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) après chaque opération.

✓ **Au Maroc**

- se conformer strictement aux lois en vigueur dans le pays ;
- s'engager à souscrire à une assurance maladie dans le pays d'accueil ;
- accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la Partie marocaine.

**I- Conditions d'admission**

- être de nationalité béninoise ;
- avoir 30 ans au plus à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- être titulaire du baccalauréat série C ou D de l'année 2023 ou 2022 ;
- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités Publiques du Bénin.

**II- Dossier de candidature**

1. soumettre en ligne toutes les pièces du dossier pour pouvoir télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site web [www.bourses.enseignementsuperieur.bj](http://www.bourses.enseignementsuperieur.bj) ;
2. une demande d'inscription et de motivation avec mention de la filière choisie ;
3. deux (02) copies légalisées du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
4. deux (02) copies légalisées du relevé de notes du baccalauréat ;
5. deux (02) copies légalisées de l'acte de naissance ou l'acte de naissance sécurisé ou tout document tenant lieu ;
6. deux (02) copies légalisées du passeport ;
7. quatre (04) photos d'identité récentes ;

8. l'original de deux certificats médicaux délivrés par les services sanitaires publics, justifiant l'aptitude physique et mentale du candidat pour poursuivre ladite formation ;
9. l'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010443115-DBSU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
10. l'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, la quittance des frais d'étude de dossier payable au Trésor public et les certificats médicaux sont placés dans une première chemise dossier. Une seconde chemise dossier doit contenir une copie simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans un cartable à rabat de couleur jaune.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au vendredi 31 mai 2024 à 17 heures 00 minute.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Bourses et Aides universitaires (DBAU) via l'adresse mail ci-après : [secretariat.dbau@gouv.bj](mailto:secretariat.dbau@gouv.bj).

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique et P.O.



Aida Lidwine GNANSOUNOU GLELE  
Secrétaire Générale Adjointe du Ministère